

DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PROPRIANO
Séance du 10 novembre 2022

L'an Deux Mille Vingt Deux et le Dix Novembre à 17H00, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué en date du 04 novembre 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances et sous la présidence de M. Paul-Marie BARTOLI, le Maire.

OBJET : Décision modificative n°1 au Budget Primitif de l'aérodrome de Tavarria pour l'exercice 2022.

PRESENTS : Paul-Marie BARTOLI, Audrey CASSETARI-DOMENICHINE, Virgile CAVALLI, Santa DUVAL, Ghislaine ETTORI, Alain FAGGIANI, Colette ISTRIA, Ange LARI, Ange-François LEANDRI, Ange-François LECA-MONDOLONI, François MONDOLONI, Jean-Baptiste OLLANDINI, Myriam PUTHOD-HONORE, Margaux ROBINET-MONDOLONI, Elisabeth TABERNER.

PROCURATIONS : Michel COLONNA à Jean-Baptiste OLLANDINI, Marie-Jeanne DIGIACOMO-CHIUDINO à Colette ISTRIA, Jacqueline GIANNETTI à Elisabeth TABERNER, Thierry GIRASCHI à Ghislaine ETTORI, Paul PETRELLI à Ange-François LEANDRI, Angélique PIANELLI-CASANOVA à Myriam PUTHOD-HONORE, Christine PINNA à Audrey CASSETARI-DOMENICHINE, François-Joseph SCANAVINO à Alain FAGGIANI, Lydia WARTON à Santa DUVAL.

ABSENTS : Dominique CARLOTTI, Vannina LARI, Jean-Pierre LUCIANI.

Mme Elisabeth TABERNER est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2311-1 à 3, L.2312-1 à 4 et L.2313-1 et suivants,

Vu la délibération en date du 8 avril 2022 adoptant le Budget annexe de l'aérodrome de Tavarria pour l'exercice 2022, Considérant la nécessité de procéder aux modifications de crédits telles que figurant dans le tableau ci-après pour faire face, dans de bonnes conditions, aux opérations financières et comptables à l'activité de la Commune, Considérant que ces opérations n'avaient pu être intégrées dans le Budget Primitif, Après avis de la commission des Finances,

• **Section d'exploitation :**

Exploitation	Dépenses	Commentaires
011-6066	+92 344 €	Achat carburant
011-61528	-9 000 €	Réajustement divers
012-6411	+6 000 €	Réajustement frais personnel
023	-20 000 €	Virement à la section d'investissement
TOTAL	+69 344 €	

Exploitation	Recettes	Commentaires
70-701	+69 344 €	Ventes carburant
TOTAL	+69 344 €	

• **Section d'investissement :**

Investissement	Dépenses	Commentaires
2135 Op.159	-10 000 €	Réajustement réparation station d'avitaillement
2153 Op.159	-10 000 €	Réajustement réparation station d'avitaillement
TOTAL	-20 000 €	

Investissement	Recettes	Commentaires
021 OPFI	-20 000 €	Virement de la Section d'exploitation
TOTAL	-20 000 €	

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

- **ADOpte** la décision modificative N°1 au Budget annexe de l'aérodrome de Tavarria pour l'exercice 2022 telle que figurant dans le tableau ci-dessus.

La présente délibération est adoptée par 24 voix Pour, 0 voix Contre.

FAIT ET DELIBERE A PROPRIANO, LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
ET ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.

Télétransmission de l'acte, le : 14.11.2022

Publication électronique de l'acte exécutoire le : 16.11.2022

Fait à PROPRIANO, le 10 novembre 2022

Le Maire

Paul-Marie BARTOLI

La Secrétaire de séance

Elisabeth TABERNER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212002497-20221110-2022-060-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/11/2022

